

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2021

PLFSS 2022 - (N° 4685)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS203

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 11 BIS B

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression de cet article qui prévoit une contribution sur les revenus des capitaux pour financer la branche « autonomie ».